



vendredi 4 août 2017

Les grands titres:

- RDC : l'ONU s'inquiète de la dimension ethnique croissante des massacres au Kasai
- Le nombre de migrants décédés en franchissant la frontière entre le Mexique et les États-Unis augmente rapidement en 2017, selon l'OIM
- Somalie : le Conseil de sécurité condamne l'attaque terroriste du 30 juillet contre le contingent ougandais de l'AMISOM
- Venezuela : les détentions systématiques et les procès militaires des manifestants doivent cesser (experts de l'ONU)
- L'ONU prévoit une croissance économique faible mais positive en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2017
- L'ONU ouvrira un bureau des droits de l'homme au Libéria en 2018

RDC : l'ONU s'inquiète de la dimension ethnique croissante des massacres au Kasai



Un ancien site pour personnes déplacées près de Kalemie, en République démocratique du Congo (RDC), a été incendié lorsqu'il a été attaqué par une milice début juillet. Photo OCHA/Ivo Brandau

4 août - La violence qui sévit dans la région du Kasai, en République démocratique du Congo (RDC), semble prendre une dimension ethnique croissante inquiétante, a mis en garde un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) publié vendredi.

Les informations recueillies par une équipe d'enquêteurs des droits de l'homme des Nations Unies, suggèrent que certains abus et violations commis dans le Kasai pourraient constituer des crimes au regard du droit international.

L'équipe de l'ONU a été en mesure de confirmer que quelque 251 personnes ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires et d'assassinats ciblés entre le 12 mars et le 19 juin 2017, notamment 62 enfants, dont 30 âgés de moins de 8 ans. La Mission des Nations

Unies en RDC (MONUSCO) a pour sa part recensé au moins 80 charniers dans la région.

Des populations ciblées en raison de leur appartenance ethnique

Le rapport se fonde sur des entretiens menés avec 96 personnes qui ont fui vers l'Angola voisin pour échapper aux violences en cours dans le territoire de Kamonia au Kasai.

L'équipe d'enquêteurs a rencontré des personnes gravement blessées ou mutilées, dont un garçon de sept ans amputé de plusieurs doigts coupés et totalement défiguré. Une femme dont le bras avait été coupé a raconté comment elle a réussi à s'échapper, en se cachant plusieurs jours dans la forêt avant d'atteindre la frontière angolaise et d'être évacuée par les airs et transportée à l'hôpital. Certains réfugiés ont supplié l'équipe des Nations Unies d'écouter leurs témoignages, et deux des personnes interrogées sont décédées peu après de leurs blessures.

Les personnes interrogées ont indiqué que les forces de l'ordre locales et d'autres agents de l'État ont activement fomenté, alimenté et parfois même dirigé les attaques sur la base de l'appartenance ethnique.

« Les survivants ont évoqué les cris de personnes brûlées vives, la vision de leurs proches traqués puis abattus, et leur propre fuite, terrorisés. Ces bains de sang sont d'autant plus terrifiants que, selon les indications que nous avons recueillies, il semblerait que les populations sont toujours plus souvent ciblées en raison de leur appartenance ethnique », a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad al Hussein.

« À travers leurs récits, c'est un avertissement très sérieux qui est adressé au gouvernement de la RDC, afin d'agir sans délai pour empêcher que cette violence ne bascule dans un processus de purification ethnique à plus grande échelle », a prévenu le Haut-Commissaire. « J'appelle le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'acquitter de son obligation première de protection des personnes de toutes origines ethniques dans le Grand Kasai ».

Des exactions de la milice Bana Mura appuyés par l'armée et la police

Les combats entre la milice Kamuina Nsapu et le gouvernement ont commencé en août 2016. L'équipe de l'ONU a pu confirmer qu'une autre milice, appelée Bana Mura, avait été formée vers mars/avril 2017 par des personnes appartenant aux groupes ethniques Tshokwe, Pende et Tetela. Les Bana Mura auraient été armés et soutenus par les chefs traditionnels locaux et des agents des forces de l'ordre, y compris de l'armée et la police, pour attaquer les communautés Luba et Lulua accusées de complicité avec les Kamuina Nsapu.

Selon le rapport, « les Bana Mura aurait initié une campagne visant à éliminer l'ensemble de la population Luba et Lulua dans les villages pris d'assaut ». Dans bon nombre des incidents signalés à l'équipe, des soldats des FARDC étaient à la tête des groupes de la milice Bana Mura lorsque les villages ont été assaillis.

Bon nombre de témoins et victimes parmi les Luba et les Lulua ont déclaré que la milice Bana Mura avait mené des attaques apparemment bien planifiées sur plusieurs villages du territoire de Kamonia en avril et en mai.

Arborant des bandanas blancs fabriqués à partir de moustiquaires et des bracelets en feuilles, les miliciens Bana Mura s'en sont pris aux habitants Luba et Lulua, décapitant, mutilant et abattant leurs victimes, certaines ayant même été brûlées vives dans leurs maisons. L'équipe a également recueilli des témoignages de viols et d'autres formes de violence sexuelle.

« Il incombe au gouvernement de veiller à ce que les personnes qui ont organisé, recruté et armé les miliciens Bana Mura ou d'autres milices soient identifiées et poursuivies », a averti le Haut-Commissaire.

Des enfants enrôlés dans la milice Kamuina Nsapu

Toujours selon les témoignages, la milice Kamuina Nsapu aurait organisé des assassinats ciblés, y compris contre des militaires, des policiers et des agents de la fonction publique.

Tous les incidents documentés par l'équipe impliquaient des garçons et des filles, pour beaucoup âgés de 7 à 13 ans, engagés

comme combattants par les Kamuina Nsapu. Des témoins ont également rapporté que des groupes de filles, les «Lamama», accompagnaient la milice, agitant leurs jupes de paille et buvant le sang des victimes dans le cadre d'un rituel magique censé rendre le groupe invincible. Tous les réfugiés interrogés par l'équipe se sont déclarés convaincus des pouvoirs magiques des Kamuina Nsapu.

« Cette croyance généralisée, et la peur qui en découle, auprès de certains segments de la population dans le Kasai peuvent expliquer en partie le fait qu'une milice peu armée, composée en grande partie d'enfants, ait été en mesure de résister aux offensives menées par une armée nationale depuis plus d'un an », indique le rapport.

Le nombre de migrants décédés en franchissant la frontière entre le Mexique et les États-Unis augmente rapidement en 2017, selon l'OIM



A la Casa del Migrante de Saltillo, un refuge pour les migrants dans l'État de Coahuila, au Mexique, des migrants cherchant à aller au Texas, aux États-Unis, bénéficient de nourriture, de soins médicaux et d'aide juridique. Photo: Amy Stillman / IRIN

4 août - Le nombre de migrants qui meurent en franchissant la frontière entre les États-Unis et le Mexique augmente à un rythme plus rapide en 2017 si l'on compare aux années passées, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

« Quelque 232 décès de migrants ont été enregistrés au cours des sept premiers mois de 2017, soit une augmentation de 17% par rapport aux 204 décès enregistrés entre janvier et juillet 2016 », explique Julia Black, du Programme sur les migrants disparus (MMP) basé à Berlin au Centre d'analyse des données sur les migrations globales de l'OIM.

« Cinquante corps ont été découverts en juillet, le chiffre le plus élevé enregistré pour ce mois de l'année », a-t-elle ajouté. « Neuf ont été enregistrés à divers endroits le long du Río Grande; dix dans un camion à San Antonio, au Texas; et 16 dans d'autres endroits au Texas ».

Quinze autres corps ont été récupérés dans le comté de Pima en Arizona, à un endroit notoirement dangereux, où les températures saisonnières montent régulièrement au-dessus de 100 degrés Fahrenheit (38 degrés Celsius) entre les mois de mai et septembre. Jusqu'à présent, en 2017, 96 corps ont été récupérés dans le comté de Pima.

Selon Mme Black, « ces chiffres sont particulièrement préoccupants si l'on tient du compte du fait que, selon les chiffres du gouvernement américain, moins de migrants semblent entrer aux États-Unis en 2017. Les garde-frontières américains ont arrêté 140.024 migrants entre janvier et juin 2017, soit environ la moitié du nombre enregistré au cours des six premiers mois de 2016 ».

Le Programme sur les migrants disparus de l'OIM a enregistré plus de 1.250 morts à la frontière entre les États-Unis et le Mexique depuis 2014.

Nombre de ceux qui poursuivent le « rêve américain » traversent la frontière entre le Mexique et le Texas en franchissant le Río Grande. Le rapport indique qu'en 2017, 57 personnes se sont noyées, soit une augmentation de 54% par rapport aux 37 décès enregistrés entre janvier et juillet 2016. Le bureau de l'OIM au Mexique indique que cette augmentation s'explique probablement par les fortes précipitations des derniers mois, ce qui a rendu la rivière plus rapide et plus profonde. Cependant, l'augmentation des décès de migrants dans d'autres régions frontalières, comme le désert de l'Arizona, reste inexpliquée.

Bien que les décès de migrants à la frontière entre les États-Unis et le Mexique représentent 65% du nombre total enregistré dans les Amériques, il est probable que de nombreux décès de migrants ont lieu en Amérique centrale et en Amérique du Sud mais ne sont pas enregistrés.

Somalie : le Conseil de sécurité condamne l'attaque terroriste du 30 juillet contre le contingent ougandais de l'AMISOM



Des soldats ougandais servant au sein de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) traversent un pont près de la ville de Janaale, en Somalie. Photo: AU / ONU / IST / Tobin Jones

4 août - Les membres du Conseil de sécurité ont condamné dans les termes les plus forts l'attaque terroriste du 30 juillet 2017 perpétrée par le groupe Al Chabaab contre le contingent ougandais de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

L'attaque qui a eu lieu à Garyowein, dans la région de Lower Shabelle, a causé la mort de douze soldats de la paix ougandais et blessé sept autres alors qu'ils effectuaient une patrouille conjointe avec l'armée nationale somalienne.

Dans une déclaration à la presse publiée jeudi soir, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur profonde sympathie et leurs condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'au peuple et au gouvernement ougandais. Ils ont souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Les membres du Conseil ont réaffirmé que le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations constitue l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales et souligné la nécessité de traduire en justice les auteurs, les organisateurs, les financiers et les auteurs de ces actes de terrorisme répréhensibles.

Les membres du Conseil ont rendu hommage au sacrifice et au dévouement des troupes de l'AMISOM pour lutter contre le terrorisme en Somalie.

Ils ont aussi rendu hommage à tous les acteurs somaliens et internationaux qui travaillent à apporter la paix et la stabilité en Somalie et ont réitéré leur détermination à soutenir la paix, la stabilité et le développement dans ce pays. Ils ont affirmé qu'aucune attaque terroriste n'affaiblirait leur détermination.

Venezuela : les détentions systématiques et les procès militaires des manifestants doivent cesser (experts de l'ONU)



Manifestants à La Castellana, un quartier de l'est de Caracas (archive). Photo: Helena Carpio / IRIN News

4 août - Un groupe d'experts des Nations Unies sur les droits de l'homme a demandé vendredi au gouvernement vénézuélien de cesser la détention systématique des manifestants et de mettre fin à l'utilisation croissante des tribunaux militaires pour juger les civils.

Les autorités doivent également respecter les droits de tous les manifestants et détenus et garantir leur bien-être physique et psychologique, ont déclaré les experts indépendants.

« Nous sommes très préoccupés par les allégations de détention arbitraire et l'utilisation excessive et sans discrimination de la force dans le contexte des manifestations publiques, ainsi que l'utilisation de tribunaux militaires pour poursuivre les civils », ont-ils souligné.

« De tels actes violeraient ouvertement les droits des personnes de ne pas être arbitrairement privées de leur liberté, de bénéficier d'une procédure régulière et d'être jugées par un juge juste et impartial. De plus, ils constitueraient des violations graves des droits des personnes à la liberté de réunion pacifique et d'expression », ont-ils ajouté.

« Les protestations ne doivent pas être criminalisées »

Depuis avril 2017, des milliers de personnes ont été privées de leur liberté après avoir participé à des manifestations. Beaucoup d'entre elles ont été temporairement isolées, incapables de communiquer avec des parents ou des avocats avant d'être présentées devant un juge. Dans d'autres cas, les personnes ont été libérées après des décisions discrétionnaires des forces de sécurité.

« Le gouvernement vénézuélien a l'obligation de veiller à ce que les citoyens ne soient pas arbitrairement privés de leur liberté ou pénalisés d'aucune manière, pour s'exprimer et protester de manière pacifique. Les manifestations ne doivent pas être criminalisées », ont déclaré les experts, soulignant que le gouvernement devrait également veiller à ce que les dossiers de détention soient rendus publics et soient accessibles aux familles.

Les experts ont également appelé à la libération immédiate des leaders de l'opposition, Leopoldo López et Antonio Ledezma, récemment déplacés de leurs résidences où ils étaient assignés vers des centres de détention. Ils ont rappelé que le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire considère les détentions de M. Lopez et de M. Ledezma comme une violation de leurs droits.

Les civils accusés d'infractions pénales doivent être jugés par des tribunaux civils

Les experts ont déclaré que l'utilisation croissante des tribunaux militaires pour juger les civils était particulièrement préoccupante. Au moins 400 manifestants ont été jugés de cette façon, dont la grande majorité ont été privés de leur liberté après avoir été reconnus coupables de crimes dans le code de la justice militaire, tels que la rébellion, la trahison et les voies de fait.

« L'utilisation de la justice pénale militaire devrait être strictement limitée aux cas où le personnel militaire actif commet des infractions militaires », ont souligné les experts. « Les organes judiciaires militaires devraient, en principe, ne pas être jugés compétents pour juger les civils. Le Venezuela doit veiller à ce que les civils accusés d'infractions pénales soient jugés par des tribunaux civils ».

Les experts se sont également déclarés très préoccupés par les allégations d'abus excessif et indiscriminé de la force contre les manifestants par les agents de l'État et par des collectifs dits « armés » qui ont été accusés d'intimidation, d'agression, de détentions et même de causer des morts de manifestants.

Les experts en matière de droits de l'homme ont noté que de nombreux détenus avaient déclaré aux tribunaux qu'ils avaient subis de la torture ou des traitements cruels, inhumains et dégradants.

« Nous rappelons au gouvernement vénézuélien l'interdiction absolue de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants », ont déclaré les experts. « Ces règles devraient régir la conduite de la police et des forces militaires en tout temps ».

Les experts de l'ONU ont communiqué leurs préoccupations aux autorités vénézuéliennes et ont demandé des éclaircissements sur leur respect du droit international.

L'ONU prévoit une croissance économique faible mais positive en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2017



La Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Alicia Bárcena, présente le Rapport économique sur l'Amérique latine et des Caraïbes 2017.
Photo: Carlos Vera / CEPALC

4 août - Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes verront leur croissance économique augmenter de 1,1% en moyenne en 2017 après deux années consécutives de contraction, grâce à un contexte international meilleur, selon un nouveau rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Dans ce rapport intitulé « Étude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes 2017 », l'organisation régionale des Nations Unies souligne l'importance des politiques macroéconomiques pour dynamiser la croissance à long terme et mettre en oeuvre les changements structurels nécessaires dans les économies de la région.

« Pour relancer la croissance à moyen et à long terme, des politiques anticycliques sont nécessaires », a déclaré Alicia Bárcena, Secrétaire exécutive de la CEPALC lors d'une conférence de presse. « Cela signifie se tourner vers des politiques budgétaires anticycliques qui défendent et favorisent les investissements publics et privés. Cela implique de réviser les règles fiscales afin qu'elles continuent de servir d'instruments en faveur de la stabilité mais aussi en faveur de l'investissement ».

Selon le rapport, les taux de croissance varient selon les pays. On s'attend à ce que le produit intérieur brut (PIB) de l'Amérique du Sud augmente de 0,6% cette année, alors que les économies d'Amérique centrale et du Mexique vont progresser de 2,5% en moyenne, grâce à une augmentation du revenu des envois de fonds et des prévisions de croissance accrue pour les États-Unis, qui sont leur principal partenaire commercial.

Pendant ce temps, pour les économies des Caraïbes anglophones et néerlandophones, on prévoit une croissance de 1,2%, suite à une contraction de -0,8% en 2016.

Contrairement à l'année dernière, le rapport prévoit que tous les pays de la région connaîtront des taux de croissance positifs en 2017, à l'exception du Venezuela, dont le PIB est en baisse -7,2%, et de deux pays des Caraïbes (Saint Lucie et Suriname, dont le PIB devrait baisser de -0,2%).

Selon la CEPALC, certains des facteurs qui affecteront positivement la performance économique de la région cette année comprennent la reprise modérée de l'économie mondiale, qui se terminera en 2017 avec une croissance de 2,7%, trois dixièmes de pourcentage de plus qu'en 2016; un léger rebond du volume du commerce international (2,4%); et l'augmentation des prix des produits de base, qui devrait augmenter de 12% en moyenne par rapport à l'année dernière. Parallèlement, du point de vue des dépenses, on observe une légère amélioration de l'investissement et un dynamisme plus important de la consommation privée.

L'ONU ouvrira un bureau des droits de l'homme au Libéria en 2018



Le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme, Andrew Gilmour (à gauche). Photo: UNMISS / Daniel Dickinson

4 août - Les Nations Unies et le gouvernement libérien ont signé un accord prévoyant l'ouverture d'un bureau des droits de l'homme de l'ONU au Libéria au début de l'année 2018. L'accord a été signé lors de la visite dans le pays du Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme, Andrew Gilmour.

« Le Libéria a progressé de façon spectaculaire depuis ma dernière visite juste après une guerre civile brutale », a déclaré M. Gilmour à la fin de sa visite de trois jours. « Il s'agit d'un hommage au peuple et au gouvernement libériens et aux grands efforts de la Mission des Nations Unies au Libéria », a-t-il ajouté, soulignant toutefois que les gains en matière de droits de l'homme sont « encore précaires, d'où le besoin vital des Nations Unies de poursuivre notre appui ».

Le nouveau bureau sera chargé du suivi des droits de l'homme dans le pays. Il apportera également une assistance technique aux institutions de l'État, à la Commission nationale indépendante pour les droits de l'homme, à la société civile et à d'autres partenaires.

M. Gilmour a souligné le rôle principal du gouvernement dans la promotion et la protection des droits de l'homme au Libéria. « Ce que nous avons appris, pays après pays, c'est que ni la paix ni le développement ne peuvent être durables à moins qu'ils ne soient fermement ancrés dans les droits de l'homme », a-t-il déclaré.

Un éventail de problèmes de droits de l'homme à traiter pour assurer une « vraie paix »

A l'issue de son déplacement, M. Gilmour a soulevé une série de problèmes que le Libéria doit continuer de traiter. Il s'est ainsi déclaré profondément préoccupé par la prévalence continue de la mutilation génitale féminine dans le pays. Il a exhorté le gouvernement à faire beaucoup plus pour combattre ce fléau et pour décourager d'autres pratiques traditionnelles nuisibles telles que l'ordalie, les accusations de sorcellerie et les exécutions rituelles. Il a souligné les obligations internationales du Libéria en matière de droits de l'homme à cet égard.

Le haut-responsable onusien a également soulevé la question des personnes lesbiennes, homosexuelles et transgenres qui font l'objet de discriminations et d'abus insupportables qui doivent être combattus. Il a également exprimé des inquiétudes au sujet des droits des personnes handicapées.

S'il a reconnu les efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la violence sexuelle, M. Gilmour a souligné que le taux épouvantable de viols au Libéria, y compris chez les jeunes filles, est en partie due à l'impunité généralisée de ce crime.

Après avoir visité la prison centrale de Monrovia, le Sous-Secrétaire général a loué le travail des gardiens, mais a constaté le surpeuplement très grave et l'insuffisance de nourriture. Une grande partie du problème qu'il a pu voir réside dans le nombre élevé de personnes détenues en détention provisoire en raison de la lenteur des procédures judiciaires.

À la fin de sa visite, M. Gilmour a visité le Mémorial Palava Hut pour les victimes de la guerre civile. Il a exprimé l'importance de la justice de transition pour la réconciliation nationale et a appelé à ce que cette dernière soit une préoccupation primordiale du nouveau gouvernement qui sera en place après les élections d'octobre.

« La vraie paix n'est jamais possible si les gens estiment que leur désir de justice n'a pas été respecté. Des crimes de guerre abominables ont été commis dans ce pays et les auteurs des pires crimes doivent maintenant comprendre que la justice les rattrapera », a déclaré le Sous-Secrétaire général qui a également mis en garde contre ce que certains qualifient d'accroissement inquiétant du discours de haine à l'approche de la saison électorale.

